



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

-----  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
-----

**63<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES**

-----  
**DISCOURS DE  
S.E.M. YOUSOUF BAKAYOKO  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

*A vérifier au prononcé*

*New York, le 29 septembre 2008*

- **Monsieur le Président,**
  - **Monsieur le Secrétaire Général,**
  - **Distingués Délégués,**
  - **Mesdames et Messieurs,**
- 
- **Monsieur le Président,**

Je voudrais vous adresser, au nom de ma délégation, mes sincères félicitations pour votre brillante élection à la Présidence de la 63<sup>ème</sup> Session Ordinaire de l'Assemblée Générale. Vos qualités personnelles, votre profonde connaissance de notre Organisation et votre grande expérience des affaires internationales qui ont permis de fédérer autour de votre nom la totalité des suffrages de cette auguste Assemblée, sont assurément un gage pour la réussite de nos travaux.

Mes félicitations s'adressent également aux membres de votre Bureau. Soyez assuré que nos vœux les plus ardents vous accompagneront tout au long de cette session qui, nous en sommes convaincus, sera, sous votre présidence avisée, couronnée de succès.

Permettez-moi de rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, Monsieur Srgjan Kérim, pour la qualité du travail accompli pendant son mandat.

Je voudrais, par ailleurs, saluer Monsieur BAN Ki-Moon, le Secrétaire général, et lui souhaiter le succès escompté dans l'accomplissement de la noble et exaltante mission visant à raffermir et à consolider le rôle des Nations Unies. Ma délégation et moi-même voudrions l'assurer de notre entière coopération et de notre appui le plus total dans sa quête de solutions pacifiques aux problèmes que connaît le monde.

Qu'il me soit permis d'exprimer à **Monsieur le Secrétaire Général** la profonde gratitude ainsi que la reconnaissance de Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République de Côte d'Ivoire, et du Gouvernement ivoirien pour son engagement personnel en faveur de la résolution de la crise dans mon pays.

Le peuple ivoirien reste encore marqué par la visite de travail historique qu'il a effectuée du 23 au 24 avril 2008 en Côte d'Ivoire. Mon pays continuera à lui apporter son soutien et, à travers lui, à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'heureux aboutissement de sa mission.

C'est le lieu pour moi également d'exprimer la reconnaissance et la gratitude du Gouvernement et du peuple ivoiriens à la Communauté Internationale, en particulier au Gouvernement français pour son engagement et ses efforts, à travers la Force LICORNE, en faveur du retour de la paix en Côte d'Ivoire.

Je voudrais profiter de cette tribune pour rendre, à nouveau, un hommage solennel au Facilitateur, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso et Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour ses efforts inlassables en faveur du processus de paix en Côte d'Ivoire, notamment dans le cadre des mécanismes de suivi de l'Accord Politique de Ouagadougou signé le 04 mars 2007.

Mes remerciements s'adressent également aux Chefs d'Etat de l'Union Africaine qui n'ont ménagé aucun effort pour la résolution de la crise qui secoue la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002.

Je voudrais réaffirmer ici la détermination de mon pays à sortir de la crise actuelle par l'organisation d'élections libres, ouvertes et transparentes.

J'en veux pour preuve le démarrage effectif, le 15 septembre 2008 à Yamoussoukro, de l'avant dernière phase du processus électoral que constituent les opérations d'identification des populations et des électeurs.

➤ **Monsieur le Président,**

Les efforts déployés par la Communauté Internationale pour le retour de la paix en Côte d'Ivoire en s'appuyant sur les Organisations sous-régionales comme la CEDEAO et l'Union Africaine, selon l'approche du Président Laurent GBAGBO pour le règlement des conflits, portent progressivement leurs fruits et se traduisent sur le terrain par l'amélioration sur toute l'étendue du territoire des conditions de sécurité.

C'est pourquoi, mon pays apprécierait que l'ONU tienne compte de cette nouvelle donne pour envisager, de nouveau, la baisse de son indice de sécurité en Côte d'Ivoire.

Dans le même ordre d'idées, mon pays souhaiterait voir le Comité des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies donner une suite favorable à la requête faite par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, le 26 septembre 2007, à cette même tribune, concernant la levée des sanctions individuelles imposées à certains citoyens ivoiriens.

Permettez-moi également de renouveler, dans le cadre de la réorganisation de la nouvelle armée républicaine appelée à sécuriser le pays et à maintenir l'ordre et la sécurité publique, la demande de levée partielle de l'embargo sur les armes, exprimée par le Président Laurent GBAGBO à cette même occasion.

➤ **Monsieur le Président,**

Plus que jamais, notre Organisation devra prouver sa capacité à maintenir la paix et la sécurité internationales partout dans le monde.

Dans cette optique, comme l'a indiqué le Président Laurent GBAGBO, lors du débat de haut niveau sur les relations entre l'ONU et les organisations régionales, l'Organisation universelle doit ouvrir largement les voies nouvelles de la paix dans le monde. En effet, le dispositif des Nations Unies, élaboré à la fin de la seconde guerre mondiale pour garantir la paix internationale, n'est plus adapté de nos jours. Dès lors, et comme le souhaitent de nombreux Etats membres, la réforme de l'ONU s'avère nécessaire avec la clarification de ses objectifs et de ses missions.

C'est pourquoi, ma délégation estime qu'après des années de travaux et de réflexion sur la réforme des Nations Unies, le temps est maintenant venu de faire aboutir celle-ci. Malheureusement, s'agissant de la question de la réforme du Conseil de sécurité, s'il existe un consensus sur la nécessité d'augmenter le nombre de membres du Conseil afin de le rendre plus largement représentatif, des divergences d'approche subsistent autour de sa composition, de l'extension ou non du droit de veto à d'éventuels nouveaux membres permanents ou de l'amélioration de ses méthodes de travail.

A cette fin, mon pays réaffirme son attachement à la position commune africaine adoptée à Ezulweni.

➤ **Monsieur le Président,**

La recherche obstinée de la paix sera une vaine entreprise si les efforts visant à instaurer plus de justice dans les relations économiques internationales demeurent inopérants. En d'autres termes, il n'y aura pas de paix véritable aussi longtemps qu'il existera des écarts intolérables de niveau de vie entre les différentes populations d'une part et entre pays développés et pays en développement d'autre part.

A cet égard, je voudrais saluer les efforts entrepris par certains pays pour promouvoir la coopération économique entre eux et les Etats africains. Il s'agit, entre autres, des pays européens à travers l'Union Européenne, du Japon, dans le cadre de la TICAD, de la Chine, à travers le Forum Chine- Afrique, des Etats-Unis d'Amérique, dans le cadre de l'AGOA, de l'Inde et de la Turquie, à travers les partenariats respectifs.

➤

➤ **Monsieur le Président,**

La mondialisation de l'économie, censée ouvrir de nouveaux horizons à la coopération internationale, n'a pas été, dans l'ensemble, bénéfique pour les pays en développement, en raison de la fragilité de leurs structures économiques. Il serait donc illusoire de penser que les seules forces du marché pourront favoriser le développement des Etats les plus pauvres. Il apparaît donc nécessaire de réguler les échanges commerciaux en adoptant des règles agréées à l'échelle mondiale, car seul un commerce international équitable pourra contribuer à l'expansion des économies sous-développées.

A cet égard, ma délégation déplore l'échec, au mois de juillet dernier, des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui devaient permettre de dynamiser la coopération internationale et créer les conditions permettant aux pays en développement de tirer profits d'une mondialisation basée sur le commerce et l'investissement.

➤

➤ **Monsieur le Président,**

Le problème de la dette constitue encore aujourd'hui un sujet de préoccupations pour de nombreux pays en développement. C'est la raison pour laquelle, je voudrais saluer ici toutes les initiatives fort louables prises en faveur de l'allègement de son poids sur les économies de ces pays.

➤

➤ **Monsieur le Président,**

La récente crise alimentaire, dont les effets néfastes ont été ressentis dans plusieurs Etats, invite la Communauté Internationale à aller au-delà de simples promesses pour agir de concert à travers des actions concrètes, des mesures novatrices, courageuses et surtout porteuses d'espoir pour trouver une réponse globale à ce problème désormais mondial.

Je voudrais, à cet égard, saluer la mise en place, par le Secrétaire général des Nations Unies, de l'équipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire et la sécurité alimentaire mondiales, et relever, pour m'en féliciter, les efforts des pays en développement pour sortir de leur situation les populations les plus touchées.

Mon pays apprécie également la mise en œuvre du projet de réseau de centres d'excellence de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) visant à renforcer la coopération Sud-Sud en matière de recherche scientifique dans le domaine agricole.

C'est dans cette perspective que Son Excellence Monsieur le Président Laurent GBAGBO préconise la mise en place d'un mécanisme de solidarité pour l'approvisionnement en produits alimentaires des pays importateurs par les pays producteurs et la création d'un fonds de stabilisation des produits alimentaires au sein des Nations Unies.

➤ **Monsieur le Président,**

La crise de l'énergie que traverse le monde entier, outre ses effets pervers, fait apparaître la fragilité des économies de bon nombre de pays.

Si le développement des biocarburants apparaît comme une alternative aux énergies fossiles dont on note avec inquiétude l'épuisement, il apparaît indispensable que ce développement ne se fasse pas au détriment de l'agriculture dont la vocation essentielle reste de nourrir les populations du monde.

C'est pourquoi, dans l'intérêt des populations actuelles et de celui des générations futures, il convient de mener des réflexions vastes et profondes sur l'adoption et le développement de sources d'énergies nouvelles et renouvelables.

➤ **Monsieur le Président,**

Au regard de ces crises et difficultés auxquelles l'humanité se trouve de plus en plus confrontée, la Communauté Internationale doit, plus que jamais, s'engager à traduire en actes l'idéal de solidarité et de coopération contenu dans la Charte afin de redonner à l'Organisation des Nations Unies toute sa crédibilité.

Cette solidarité devrait d'abord se manifester par le respect de l'engagement pris par les pays industrialisés de consacrer au moins 0,7% de leur Produit National Brut à l'Aide Publique au Développement.

A cette fin, je voudrais saluer toutes les initiatives susceptibles d'aider les pays en développement en général et les pays africains en particulier à sortir de leur situation économique actuelle.

La mise en œuvre diligente du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), dont les principaux objectifs visent à lutter contre la pauvreté s'inscrit dans cette approche.

C'est sur cette note d'espoir que ma délégation en appelle à la Communauté Internationale pour la recherche de solutions aux défis actuels dans une Organisation des Nations Unies plus démocratique, à l'écoute de tous et de chacun de ses membres.

**Je vous remercie.**